

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU MARDI 18 JUILLET 2017**

**N°2017- CC-2017-7S-DEDD-39**

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mardi 18 du mois de Juillet à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

**PRESENTS** : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Paulette LAPIN - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Valérie HUGUES - Mariette MANDRET - MM. Eric LATCHOUMANIN - Jean FAHRASMANE - Mmes Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - M. Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE.

**EXCUSES** : M. Jean-Claude PIOCHE - Mme Marie-Flore DESIREE - M. Christian THENARD (Procuration à José SEVERIEN) - Mmes Ghislaine GISORS - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL (Procuration à Eric LATCHOUMANIN) - Michelle MAXO (Procuration à Valérie HUGUES) - MM. Dunier AGLAS (Procuration à Francs BAPTISTE) - Jean DAIJARDIN (Procuration à Teddy MARY).

**ABSENTS** : M. Cédric CORNET - Mme Diana PERRAN - M. René NOEL.

**Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.**



\*\*\*\*\*

**OBJET : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT DES ETUDES DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION DE LA DECHETERIE COMMUNAUTAIRE DU GOSIER**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5216-5 ;

**Vu** la délibération CC-2015-5S-DAAG-29, relative au transfert de la compétence collecte et traitement des déchets des communes membres, vers Communauté d'Agglomération Riviera du Levant (CARL) ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2016-019/SG/DICTAJ/BRA du 17 février 2016 actant la prise de compétence collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés par la CARL ;

**Vu** la délibération CC-2016-7S-DEDD-29 relative à la validation de la stratégie d'optimisation de la gestion de la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » et de son échéancier de déclinaison opérationnelle ;

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération Riviera du Levant (CARL) et notamment la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, qui est à la charge de la CARL ;

**Considérant** la nécessité d'assurer et de développer un service optimisé et adapté pour la collecte des déchets en apport volontaire sur le territoire de la CARL,

Le conseil communautaire,

### DECIDE

**Article 1** : D'approuver le **projet de construction de la déchèterie communautaire du Gosier.**

**Article 2** : D'approuver le **plan de financement prévisionnel des études de maîtrise d'œuvre pour la construction de la déchèterie communautaire du Gosier :**

MONTANT DES DEPENSES PREVISIONNELLES	
Postes de dépenses	Coût HT euros
Accompagnement au projet (AMO)	32 000,00 €
Maitrise d'œuvre	114 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>146 000,00 €</b>

Ce budget total prévisionnel se décompose comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
Montant total	100%	146 000,00 €
FEDER	68 %	100 000,00 €
CARL	32 %	46 000,00 €

**Article 3** : D'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

**Article 4** : D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire.

**Article 5** : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi  
en Préfecture le,

20 JUIL. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 18 Juillet 2017

Pour extrait certifié conforme

Et publication ou notification le,

20 JUIL. 2017

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

